

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement a adopté le 4 décembre 2012, un premier projet de résolution numéro **PP12-14012** intitulé : « Accorder, par résolution, la demande d'autorisation pour l'installation d'une enseigne publicitaire à l'intersection des rues Jarry Est et Paul-Boutet, aux fins d'annoncer l'entrée au site du Complexe environnemental de Saint-Michel, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04-14003)»
2. L'objet du projet de résolution est de permettre l'installation d'une signalisation qui facilitera l'orientation des visiteurs désirant accéder au site du Complexe environnemental de Saint-Michel et à son pavillon d'accueil situé au 2345, rue Jarry Est.

Ce projet déroge aux dispositions des articles 479, 500 et 501 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283), portant sur la localisation d'une enseigne publicitaire et sur son positionnement par rapport aux emprises de voies publiques.

Ce projet vise la zone 0569 qui est délimitée par la rue Paul-Boutet, la rue Michel-Jurdant, la rue Jarry Est et la rue des Regrattiers.

3. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique **le 14 janvier 2013 à 18 h au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.**
4. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.
5. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures ordinaires d'ouverture.

Montréal, le 19 décembre 2012

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac

Publication : [SM : 19-12-2012](#)